

Dans le Gers, la conservation des sols pour lutter contre l'érosion

© 31/07/2018 | 👤 Florian Cazerès • 📰 Terre-net Média

Jérôme et Anne-Claire Laberrenne, exploitants céréaliers, ont décidé d'investir dans l'agriculture de conservation des sols. Leur objectif : sauver les célèbres vallons gersois, menacés par l'érosion causée par le travail du sol.



*Jérôme et
Anne-Claire
Laberrenne,
agriculteurs à
Labéjan, dans
le Gers,
cherchent à
limiter
l'érosion sur
leurs parcelles.
(©Laberrenne)*

Réduire l'usage des produits phytosanitaires tout en diminuant le travail du sol. C'est le défi que se sont fixés Jérôme et Anne-Claire Laberrenne, agriculteurs à Labéjan, une petite commune située dans le département du Gers. Le couple a décidé de **lutter contre l'érosion**, causée par le travail du sol, et qui menace les paysages vallonnés caractéristiques de la région, et de leur exploitation en particulier.

« Chaque fois que nous travaillons le sol, il se creuse, et les vallons disparaissent peu à peu. Nous voulions faire quelque chose pour régler ce problème », raconte Jérôme Laberrenne. Le couple cherche des solutions pour limiter l'érosion dès leur acquisition des terres, en 2014. Mais c'est en 2015 que Jérôme Laberrenne commence à s'intéresser à **l'agriculture de conservation des sols**.

Ces techniques reposent sur une forte réduction, voire une suppression du travail du sol, grâce notamment à une couverture végétale permanente, où les agriculteurs doivent effectuer des semis directs. « Je suis convaincu que c'est par ces techniques que nous arriverons à améliorer durablement l'environnement et donc la qualité des produits », affirme Jérôme Laberrenne.

34 000 € pour un semoir adapté

En parallèle, il décide de diversifier sa production, jusque-là composée de blé et de colza, pour y planter du lin, de l'orge, des pois, et du soja, mais également des féveroles, de la phacélie, des radis, et de la moutarde.

Jérôme Laberrenne souhaite également abandonner progressivement les produits phytosanitaires et les engrais chimiques. Son objectif à terme : passer en bio sur la totalité de ses 220 hectares.



*Les parcelles
de l'EARL
Astarac ont
subi l'érosion
au fil des
années. Il
manque
jusqu'à 60 cm
entre la partie
cultivée et le
bord de la
parcelle.
(©Laberrenne)*

Mais cette transition coûte cher. Le premier investissement, un semoir permettant d'effectuer des semis directs, coûte 34 000 €. Pour financer cet achat conséquent, le couple décide de faire appel à une solution alternative : **le financement participatif**, qui permet de faire un appel aux dons des internautes via une plateforme sur le web.

Jérôme Laberenne décide d'utiliser la plateforme Mimososa, spécialisée dans le financement participatif pour les activités agricoles. « Nous ne voulions pas trop nous endetter auprès des banques, car nous avions déjà quelques prêts en cours », précise-t-il.

Et pour cause : le couple a déjà contracté un emprunt de 20 000 euros pour ce semoir. Reste 14 000 euros à trouver. Le couple décide de fixer l'objectif de la collecte, à 8 500 euros.

Il est nécessaire d'atteindre au moins 60 % de cette somme pour récupérer l'argent. « Nous voulions mettre un peu plus mais Mimososa nous a indiqué que cela n'aurait pas pu fonctionner », regrette-t-il.

Une sage décision. Au bout de quelques mois, la collecte se termine à 5 839 euros. Un succès, qui permet de débloquer l'argent, même si le couple doit autofinancer le reste de l'achat du semoir.



L'EARL
Astarac
comprend
220 ha de
terres
vallonnées,
typiques du
Gers.
(©Laberenne)

20 % de produits chimiques en moins

« Ce sont surtout de la famille et des proches qui ont donné de l'argent, car j'ai surtout communiqué à propos de mon projet via les réseaux sociaux, et en envoyant des emails à mes contacts », indique par ailleurs Jérôme Laberenne.

Sitôt l'argent récolté, sitôt le semoir acheté. En avril, le couple a réalisé ses premiers semis direct avec succès. « Nous avons diminué d'au moins 20 % notre utilisation de phytos », se réjouit l'agriculteur.

Selon lui, le niveau de produits phytosanitaires restera cependant le même, le temps que la nouvelle structure du sol se mette en place. Mais Jérôme Laberenne pense déjà à ses prochains investissements. « J'aimerais bien remplacer mon broyeur dans les prochaines années », indique-t-il.

« Diversifier ses activités grâce à une ferme pédagogique »

En avril 2017, trois ans après avoir acquis la ferme, Jérôme et Anne-Claire Laberenne ont ouvert au public une ferme pédagogique. Des poules, lapins, chèvres, oies, cochons, moutons, ânes, vaches, s'y côtoient en semi-liberté. Pendant la semaine, la ferme accueille des écoles, le week-end des familles. Un parcours de découverte et des animations ont été installés par les deux agriculteurs.

Objectif : communiquer sur leur métier, mais surtout, diversifier leur activité. « Nous ne voulions pas être trop dépendants des marchés, cette ferme pédagogique nous assure un revenu stable », indique Jérôme Laberenne.

Chaque mois, retrouvez « Mon projet mon avenir » #MPMA, un témoignage réalisé en partenariat avec **MiMOSA**, le premier site de financement participatif exclusivement dédié à l'agriculture et à l'alimentation.